

# JUMELLAGES POUR LE MONDE DE DEMAIN

## Jumellages pour la promotion de la citoyenneté Européenne dans les nouveaux pays membres

### MESDAMES ET MESSIEURS,

Je suis très honoré de pouvoir m'adresser à vous pendant cette conférence qui, pour l'Association des Communes de Roumanie, a lieu exactement à une année depuis notre adhésion à la grande famille des collectivités locales européenne. Il est très connu le fait que pour le développement des relations entre les états un rôle déterminant est représenté par les relations entre les autorités de l'administration publique locale. Aucune structure n'a pas réussi mieux de réaliser cela que le Conseil des Communes et des Régions de l'Europe," l'unité dans la diversité" étant chez elle.

La Roumanie, même si elle se trouve à cinq mois depuis son adhésion à l'Union Européenne, en ce qui concerne les jumellages, a, je pourrai dire, une grande expérience dans ce domaine, le nombre de telles coopérations intercommunautaires européennes étant plus de 1200. Cet aspect a déterminé le soutien majeur de la population de la Roumanie pour l'adhésion de notre pays.

Si dans les premières années après la libération politique du Décembre 1989, les relations des collectivités locales de la Roumanie avec celle des Etats membres visaient, surtout, des aides matériels vers les segments larges de la population, petit à petit au début, mais de plus en plus vite ces dernières années, les jumelages soutiennent le développement des activités économiques dans beaucoup de communes, tout en créant les prémisses pour arrêter la force de travail au niveau local.

Il y a une semaine j'ai participé à une manifestation dans la commune de Farcaşa, du département de Maramures, zone ayant des puissants éléments de spiritualité et de culture traditionnelle roumaine, où j'ai été impressionné de voir qu'à travers une relation avec une collectivité locale d'Autriche, on a développé, seulement dans quelques mois, une activité économique où travaillent plus de 1800 personnes, dont plus de 90% sont des femmes, le nombre d'habitants de cette commune étant de 3900, ce qui a comme conséquence l'attraction de la force de travail des communes voisines.

De tels exemples sont celles qui font réduire la pression sur certains Etats de l'Europe, par la migration d'un grand nombre de personnes de Roumanie, dans la course pour des lieux de travail mieux payés, même si elles sont loin de leur maisons et de leurs familles.

Biensur que les jumellages ne visent seulement la compétence économique, mais aussi les composantes liées à la spiritualité, aux traditions, à la culture, sur des multiples plans.

L'un des plus importants plans est représenté par le développement de la gamme des services publics offerts aux citoyens par les autorités de l'administration publique locale, la croissance des normes de qualité des services, les échanges d'expérience avec des entités similaires, fait qui a comme conséquence le renforcement de la capacité administrative au niveau le plus proche du citoyen.

Je soutiens que pour l'Association des Communes de Roumanie, l'expérience des maires des communes jumellées avec des collectivités similaires de l'Europe a été et l'est en ce moment extrêmement bénéfique, tout en contribuant à la création du cadre juridique nécessaire à une décentralisation financière et administrative réelle. En occurrence notre association est devenue un partenaire constant du Gouvernement de la Roumanie, et elle est impliquée dans le processus d'élaboration des actes normatifs, avec de très bons résultats.

Je ne peux pas conclure ma présentation sans mentionner les Forums de la coopération décentralisée franco-roumaine et belgo-roumaine, le premier étant déjà à la cinquième édition et le deuxième à la première édition. En automne il y aura le premier Forum franco-roumain-bulgar, qui sera organisé avec le soutien de la section française du Conseil des Communes et des Régions de l'Europe (A.F.C.C.R.E.)

Je remercie vivement aux organisateurs de cette conférence pour l'accueil chaleureux qu'il nous ont réservé. Nous partons d'ici plus européens, pour nous, mais aussi, au bénéfice de nos collectivités locales d'aujourd'hui et de demain. Nous sommes persuadés que par tous ces jumellages, la citoyenneté européenne va mettre d'une manière efficace son empreinte sur cette Europe des collectivités locales.

Emil DRAGHICI,

PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES COMMUNES DE ROUMANIE

RHODOS, le 12 MAI, 2007